

Petite chronique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **26 (1918)**

Heft 5

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de fortifier l'autorité fédérale au détriment des cantons. Jusqu'où ira-t-on dans ce sens ?

M. Nabholz montre que toutes les formes politiques ont la tendance de s'exagérer et par là, de dépasser leur but ; le plus fécondes deviennent alors dangereuses. Ainsi, la monarchie française a donné à la France cette unité indispensable à sa puissance et à sa gloire, mais elle a dégénéré bientôt en un absolutisme désastreux. Ne sommes-nous pas arrivés au moment où il en va être de même pour la centralisation en Suisse ?

L'excès de la centralisation, conclut M. Nabholz, serait plus grave en Suisse que partout ailleurs à cause de nos différences de langue et de religion. « Le danger que fait courir à la Suisse l'augmentation constante du pouvoir fédéral aux dépens des cantons, c'est la partie du peuple suisse qui a la majorité qui doit l'envisager plus que tout autre, elle qui peut soumettre la minorité à sa loi. C'est son devoir d'empêcher, par sa maîtrise de soi et son intelligence politique, que la Suisse centralisée ne commette la même faute que la Suisse fédéraliste d'autrefois, c'est son devoir d'éviter que, en poursuivant la réalisation doctrinaire d'un principe abstrait, elle ne tue dans notre pays des forces fécondes et utiles et que, par un autre chemin, elle n'entraîne le pays à une ruine semblable à celle où l'a conduit l'excès du fédéralisme. »

Cette conclusion est d'un historien sagace; elle est plus encore d'un bon citoyen.

Charles GILLIARD.

PETITE CHRONIQUE

M. Albert de Montet, historien, auteur du *Dictionnaire des Vaudois et des Genevois*, vient de faire à la ville de Vevey don de l'histoire en abrégé de toutes les familles bourgeoises veveysannes dès le XVI^e siècle à nos jours, avec la filiation et six cent trente généalogies. Cet ouvrage, probablement unique en son genre, comprend six volumes richement reliés. Un avant-propos donne d'intéressants renseignements sur l'histoire de l'Hôtel de Ville, de la Tour Saint-Jean, de l'Hôpital et des notes sur le territoire, la ville et la bourgeoisie de Vevey du commencement à la fin du XVI^e siècle.

La municipalité de Vevey a exprimé à M. A. de Montet toute la gratitude des autorités et de la population pour un don si précieux.